



NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 6
VOTANTS : 8
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 12 décembre 2025

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

Michel BERNARD, Florence DEUIL, François PINATEL, Roger GIRAUD, Michèle JOUANNY, Denise VINCENT

Etaient excusés : Francine PHILIPPE (pouvoir à Roger GIRAUD), Fanny JOUANNEAU, Jean-Marc SAUNIER (pouvoir à Denise VINCENT)

Etaient absents : Christophe VENERA, Guy BERARD

Florence DEUIL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2025/72 : Attribution de subventions aux associations

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

1	Coopérative Ecole Maternelle Mizoën	450,00
2	LOCOMOTIVE (enfants atteints cancer)	50,00
3	Les estivales du Freney	100,00
4	AAPPMA pêche Freney	50,00
5	Les poilus de l'Oisans	100,00
6	Football Club Oisans	150,00
7	La vie en Rose	100,00
8	La ligue contre le cancer	100,00
TOTAL		1 100,00

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
 Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

22 DEC. 2025

